



## AVIS DE CONVOCATION

14 avril, 2022

Madame, Monsieur,

Prenez avis que le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé siégera en séance extraordinaire, le jeudi 21 avril 2022, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Cette séance est convoquée par Mme Johanne Gélinas et M. Philippe Lafrenière, conseillers de la municipalité de la paroisse de St Barnabé, conformément au pourvoir que leur confère l'article 152 du Code municipal de la Province de Québec.

Article 152 du code municipal se lit ainsi :

Une séance extraordinaire de tout conseil peut être convoquée en tout temps par le chef, le secrétaire-trésorier ou par deux membres du conseil, en donnant par écrit un avis spécial de telle séance à tous les membres du conseil autres que ceux qui la convoquent.

Voici l'ordre du jour de cette réunion

### Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
2. Lecture de l'avis de convocation ;
3. Fin d'emploi du directeur général et greffier-trésorier;
4. Affichage du poste de directeur général et greffier-trésorier
5. Mandat juridique à la FQM;
5. Période de questions;
7. Clôture de la séance.

  
Luc Bourassa

Directeur général et secrétaire -trésorier